

MAIRIE D'AYZAC-OST

57 Avenue des Pyrénées

65400

mairie@ayzac-ost.info

05.62.97.26.04



AYZAC-OST le 11 juin 2021

OBJET : Mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'élaboration règlementaire du Plan Communal de Sauvegarde définissant, au regard des risques connus d'ordre naturel, technologique et sanitaire, l'organisation et les moyens mis en place par la collectivité pour assurer l'alerte et la protection de la population en cas d'évènements de sécurité civile, la Mairie souhaite recenser des informations relatives aux personnes résidant dans la commune.

Les objectifs recherchés sont d'une part l'efficience et la rapidité de l'alerte et d'informations des populations en cas d'évènement, et d'autre part l'intervention ciblée des services de secours. Par exemple une information rapide par l'envoi de sms pourra être mise en place.

L'ensemble des données recueillies interviendra dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD), conformément à la délibération du Conseil Municipal n°2018-20 du 9 juillet 2018.

Ce recensement est fondé sur **une démarche volontaire de chaque habitant**.

Afin d'avoir un système efficace, il conviendrait d'obtenir un maximum de réponse.

Aussi, des informations importantes liées à la vie courante de notre commune pourront vous être transmises (travaux, coupure d'eau ou électricité ...) par ce mode de communication.

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS) proposé par la commission nationale informatique et libertés (CNIL) à compléter et à nous retourner si vous souhaitez être inscrit dans le registre du PCS.

Je vous informe que les données recensées dans ce registre communal d'alerte et d'information de la population **seront recueillies, conservées et utilisées dans des conditions garantissant leur intégrité, leur disponibilité et leur confidentialité**.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 05 62 97 26 04 mairie@ayzac-ost.info

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire,
Serge CABAR

Secrétariat ouvert le lundi de 16 h à 18 h 30-
Jeudi de 13 h à 16 h- Vendredi de 9 h à 11 h 30
www.ayzac-ost.info